

R.JB

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 3 décembre 1953.-

Référence n°s 4430/D4.843
4431/D4.844
4432/D4.845
du 25 novembre 1953.-

N° 3255 /Huissier.-

A Monsieur le Greffier du Tribuna de Premiè.
re Instance du Ruanda-Urundi

à

U S U M B U R A . -

Monsieur le Greffier,

En exécution de vos lettres reprises en mar
ge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, dûment rempli,
daté et signé, l'original de l'exploit de sommation signi-
fiée au sieur PAPATHLAL KESHAVJI MANDAVIA.-

L'HUISSIER,-
D. NEVEJANS.-

Ruhengeri



6646

RD/
TERRITOIRE

DU
RU'ANDA-URUNDI

Greffe du Tribunal de I. INSTANCE

N°4430/D4.843

2 Annexes :

OBJET :

Sommaton

S.O.T. - POPATHALA KESHAU I

Jumhura, le 25 Novembre 1953

3762/serin - beyans
1/12/53

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, en original et copie, un exploit de sommation que je vous prie de bien vouloir signifier au sieur POPATHAL KESHAU I
commerçant à Ruhengeri

Sitôt signification faite, vous voudriez bien me retourner l'original dûment rempli, daté
et signé

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir, sauf en cas de paiement du principal.

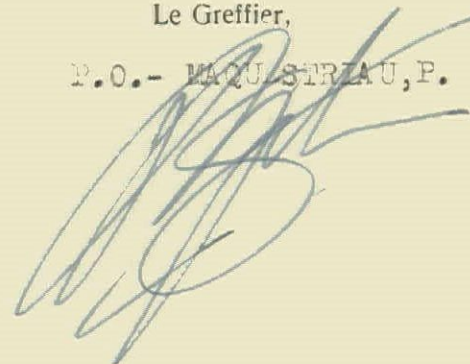
A Monsieur l'Huissier

de et à

RUHENGORI

Le Greffier,

P.O.- MAQU-STREAU, P.



10/ .
TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

Kigali, le 25 Novembre 1953

Greffe du Tribunal de 1^o INSTANCE

N° 4431/D4.-844

2 Annexes :

OBJET :

Sommaton

S.C.T."- POPATHAL KESRAWI

Hein

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, en original et copie, un exploit de sommation que je vous prie de bien vouloir signifier au sieur POPATHAL KESRAWI commerçant à RUHANGURI

Sitôt signification faite, vous voudriez bien me retourner l'original dûment rempli, daté

et signé

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir, sauf en cas de paiement du principal.

A Monsieur l'Huissier

de et à

RUHANGURI

Le Greffier,

P.C. MAQUESTREU, P.

RD/

TERRITOIRE

DU

RUANDA-URUNDI

Greffe du Tribunal de 1^{re} INSTANCE

N° 4432/.-D4.-845

2 Annexes :

OBJET :

Sommaton

S.C.T. - POPATHAI KESHAU I

Usumbura, le 25 Novembre 1953

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir, sous ce pli, en original et copie, un exploit de sommation que je vous prie de bien vouloir signifier au sieur POPATHAI KESHAU I commerçant à RUHENGARI

Sitôt signification faite, vous voudriez bien me retourner l'original dûment rempli, daté et signé

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir, sauf en cas de paiement du principal.

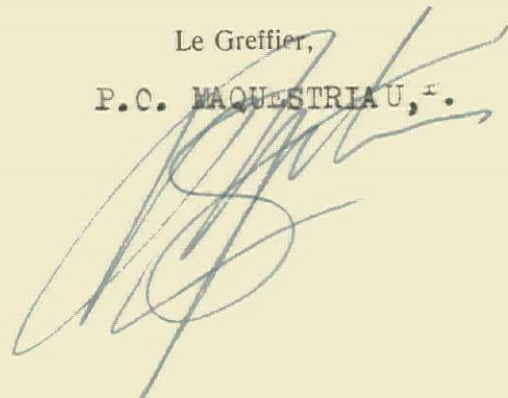
A Monsieur l'Huissier

de et à

RUHENGARI

Le Greffier,

P.C. MAQUESTRIAU, ^{r.}



1432/845

SOMMATION

L'an mil neuf cent....., le.....
jour du mois d.....

A la requête de **LA SOCIETE COMMERCIALE & TRANSPORTS - Garage S.C.T. -**
Représentée par son Administrateur-Associé, Monsieur Ercle SELLA à Usumbura

Je soussigné.....

huissier assermenté, résidant à.....

ai fait sommation à **Monsieur POPATHAL KESHAJI - commerçant à RUHENGIRI (Ruanda)**

d'avoir à payer à mon requérant, dans les vingt-quatre heures ou immédiatement à moi, huissier, chargé de donner
bonne et valable quittance :

1° - la somme de : **10.390,30 frs (DIX MILLE TROIS CENT NONANTE FRANCS 30%)**
conformément au relevé annexé à la présente.

2° ~~celle de quatre vingts francs, coût des présentes.~~ **EN PLUS.**

Lui déclarant que faute de satisfaire à la présente sommation, il y sera contraint par toutes voies de droit.

Ce à quoi le sommé m'a répondu :

Et pour qu'il n'en ignore, je lui ai étant, en son domicile.....
et y parlant à.....

laissé copie de mon présent exploit, dont le coût est de quatre vingts francs.

(Signature du sommé)

Dont acte,
L'Huissier,

S. C. T.**DEPT. GARAGE**

USUMBURA

Usumbura , le 14 Novembre 1953 194

Extrait de Compte de Monsieur
POPATHAL KESHAWJI - RUHENGRI

B. P. 19

Arrêté au 14 Novembre 1953

IMP. DU KIVU 4 290

Dates		LIBELLÉS	DEBIT	CREDIT
1947		SOLDE A NOUVEAUX - frs-		
Mai	31	Notre facture 27682	455	
Mai	31	Notre facture 277700	155	
Mai	31	Notre facture 27725	940	
1948	Janv	31 Notre facture 28850	346	
Mars	19	Votre chèque B.B.A.		376
Mars	31	Notre facture 29109	476	
Janv.		Votre versement espèces		1.600
Avril		Votre chèque B.B.A.		476
Avril	30	Notre facture 29289	305	
Mai		Notre facture 29388	2.304	
Mai		Notre facture 29453	190	
Juin	19	Notre facture 29519	90	
-	26	Notre facture 29535	390	
Août		Notre facture 29778	1.050,50	
Oct.		Notre facture 30505	25	
Nov.		Notre facture 30190	1.646	
1949	Dec.	Notre facture 30636	5.232	
		Notre N.C. n°71		1.000
1950	Juil	26 Frais de protêt	71,80	
1951	Janv.	6 B.C.B. frais de protêt	86	
1953	Août	5 Frais de sommation	80	
			13.842,50	3.452,00
		A VOTRE DEBIT		10.390,30
			13.842,50	13.842,30
		A NOUVEAU	10.390,50	